



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

TREVALLON – Constitution de société

Référence : L009353

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 8 avril 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



AVIS DE CONSTITUTION. Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 31 mars 2022, à Saint-Helen. Dénomination : **TREVALLON**. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 14, Trévallon, 22100 St Helen. Objet : Acquisition d'immeubles ; L'administration, la gestion et plus particulièrement l'exploitation par bail ou location de ces immeubles et de tous biens immobiliers qui pourront être apportés à la société au cours de la vie sociale ou acquis par elle. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Montant des apports en numéraire : 1000 euros. Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément de la collectivité des associés donné par décision de nature extraordinaire. Gérant : Madame Elise MENANT, demeurant 14 Trévallon, 22100 St Helen. Gérant : M. Olivier RIVIERE, demeurant 14, Trévallon, 22100 St Helen. La société sera immatriculée au RCS de Saint Malo. Pour avis. La Gérance.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)